

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

WWW.SUDEDUCATION.ORG
FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 2 janvier 2026

RÉDUIRE LES EFFECTIFS DES CLASSES POUR AMÉLIORER LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

Les enquêtes internationales le démontrent chaque année : au sein de l'OCDE, la France présente les effectifs de classe les plus chargés, ainsi que les volumes horaires annuels les plus importants. Autre constat qui demeure inchangé par les politiques éducatives : notre système scolaire intensifie les inégalités sociales. Malgré leurs déclarations, les gouvernements successifs ne cessent d'accentuer cette situation. Pour SUD éducation, il faut réduire les effectifs par classe pour améliorer les conditions de travail et d'étude.

Une urgence pour l'éducation prioritaire

SUD éducation porte dans ses revendications l'augmentation conséquente des moyens pour les établissements relevant de l'éducation prioritaire :

- pour réduire des effectifs par classe avec des seuils
- pour mettre en place une pondération du temps d'enseignement
- pour réintégrer les lycées dans l'éducation prioritaire

Donner plus à celles et ceux qui en ont le plus besoin, cela fait sens et correspond à notre combat pour la réduction des inégalités scolaires et sociales. Nous continuons de mener cette lutte en réclamant encore et toujours l'actualisation de la carte de l'éducation prioritaire, qu'aucun·e ministre ne veut toucher avant la prochaine élection présidentielle. Nous exigeons également l'actualisation de la liste des établissements relevant de la politique de la ville, inchangée depuis 2001 !

Une nécessité pour toutes les classes

Pour autant, il est impossible de continuer à négliger comme le font les gouvernements successifs les établissements hors de la carte de l'éducation prioritaire. Pire, les derniers gouvernements ont aggravé la situation en imposant à la fois une austérité budgétaire destructrice pour les services publics, et des réformes aux lourdes conséquences :

- en maternelle, les effectifs des classes dépassent souvent les 30 élèves ; et ce en multiveau ;
- en collège, l'imposition des groupes de besoin a déstructuré les emplois du temps et les groupes classes, générant des effectifs chargés ;
- en lycée, les exemples de classes à 34 ou 36 élèves se multiplient ; et cela s'est accru depuis la réforme du lycée et la mise en place des enseignements de spécialités.

D'une manière générale et comme il n'existe pas de seuil hors de l'éducation prioritaire, les élèves sont souvent plus d'une trentaine dans des locaux parfois inadaptés à un tel effectif. Et lorsqu'on ajoute les personnels AESH et enseignants dans la pièce, un enseignement de qualité et correspondant à l'hétérogénéité du groupe classe est impossible.

La perte de sens est énorme pour les personnels, à la hauteur du mépris adressé à la scolarité des élèves qui en subissent les conditions. De plus, ces effectifs ont des conséquences directes sur la mise en place d'une école réellement inclusive pour tou·tes, sur le climat scolaire et les relations entre élèves (augmentation des risques de situation de harcèlement et de discriminations).

Pour y remédier, SUD éducation revendique

- l'instauration d'un seuil d'effectifs hors éducation prioritaire, à même de garantir et planifier l'ouverture de nouvelles classes et divisions ;
- l'embauche d'enseignant·es fonctionnaires et la titularisation des contractuel·les pour permettre la réduction des effectifs des classes dès la rentrée 2026 ;
- l'annulation de la suppression des 4000 postes d'enseignant·es prévue pour la rentrée 2026 dans le premier et le second degré ;
- un fléchage budgétaire pour aider les collectivités territoriales à rénover et entretenir un bâti scolaire adapté à une école saine, inclusive et qualitative pour les élèves.

**Pas d'économies sur nos vies,
pas d'économies sur le service public d'éducation !**

